

**2022 DASES/DDCT 39** : Subventions (222.140 euros) et conventions à douze associations pour leurs actions d'aide à l'accès aux droits.

**MAISON DES FEMMES DE  
PARIS**

**Montant du financement : 15.000 €**  
(reconduction)

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

### ■ Situation juridique

- Date de création et siège social : association créée le 17 février 1981, dont le siège social est situé 163 rue de Charenton (12<sup>ème</sup>).
- Objet statutaire : Selon l'article 2 de ses statuts, l'association pour but de « gérer et animer une Maison des Femmes, espace féministe, laïque et ouvert à toutes les femmes afin d'y accueillir les activités de différents groupes (...), favoriser l'initiative des femmes à caractère social (...), politique, culturel, artistique, lutter contre le sexisme (...), favoriser le droit des femmes (...), lutter contre l'oppression spécifique des lesbiennes (...), lutter pour les droits des femmes migrantes (...). »
- Bureau (CA du 13/07/2021) : Claudie LESSELIER (co-présidente) et Sylvie APELOJG (co-présidente).

### ■ Activités de l'association : Les actions s'organisent autour des axes suivants :

- o Axe 1. Action contre les violences masculines faites aux femmes et aux mineurs
  - un accueil quotidien pour informer les femmes sur leurs droits ;
  - une permanence d'accueil pour les victimes de viols et de violences sexuelles ;
  - une permanence juridique axée sur le droit de la famille, le droit pénal et le droit international privé tous les vendredis après-midi.
- o Axe 2. Action pour les droits des femmes sourdes
  - une permanence juridique et sociale en langue des signes française ;
  - une permanence emploi en langue des signes française.
- o Axe 3. Action Femmes vers l'emploi
  - des ateliers d'insertion professionnelle ;
  - une permanence emploi et formation ;
  - organisation d'événements comme la journée pour la mixité des métiers.
- o Axe 4. Maison des femmes pour toutes (objet de la présente demande de subvention) : une aide à la réinsertion sociale des femmes en grande précarité ou en détresse psychologique.
- o Axe 5. Accueil et domiciliation d'associations telles que le Réseau pour l'Autonomie des Femmes Immigrées et Réfugiées (RAJFIR), Coordination lesbienne en France (CLF) etc.

### ■ Situation financière de l'année 2020 :

1\* Bilan : 68.910,76 € dont 95 % de trésorerie.

2\* Compte de résultat : il s'élève à 107.002,06 € en charges dont 57 % de frais de personnel,

13% d'achats, 16% de services externes et à 106.767,99 € en produits dont 80% de

subventions publiques. Il présente un déficit de 234,07 € contre un excédent de 5.405 € en 2019.

## **PRESENTATION DE L'ACTION « un espace d'accueil solidaire pour les femmes.**

### **■ Présentation de l'action**

- Objectifs de l'action : Animer un espace d'accueil solidaire pour toutes les femmes et organiser des activités collectives favorisant les échanges, la reprise de confiance l'autonomie et la capacité d'agir. Accueillir, écouter, orienter les femmes. Rassembler et diffuser des informations, développer des partenariats.
- Modalités de mise en œuvre : La « Maison des Femmes pour toutes » accueille et accompagne des femmes en situation précaire confrontées à des problématiques d'ordre psychologique, physique, économique ou social.

Dans ce cadre, l'association propose :

- Un accueil de jour inconditionnel personnalisé 3 après-midi par semaine, permettant à des femmes d'accéder à un certain nombre de services de première nécessité (don de vêtements, cuisine en libre accès, machine à laver, douche, bibliothèque, salle informatique) et de les orienter vers les services appropriés.
- Des ateliers d'informations et groupes de parole portant sur des thèmes tels que les violences masculines, la prévention/santé, l'accès aux droits (droit des femmes, droit au logement, droit du travail).
- Des activités d'expression artistique (art-thérapie, théâtre, écriture, activités manuelles), des sorties culturelles organisées une fois par mois.
- Des activités sportives et de bien-être (self défense, sophrologie).
- Des conférences ou des débats en collaboration avec des partenaires extérieurs sur des problématiques liées aux droits des femmes.

- Moyens mis à disposition de l'action par l'association

Équipe : l'action mobilise 1 responsable accueil et animation (contrat PEC), 2 chargées de mission (temps partiel) et 20 bénévoles.

Équipement : local situé 163 rue de Charenton (Paris 12<sup>ème</sup>).

### **■ Bilan de l'action réalisée**

- Publics bénéficiaires : l'association accueille environ 250 femmes venues aux moins une fois en 2021 (220 en 2020). Entre 10 à 20 femmes sont présentes chaque jour (espace solidaire, accueil, permanences, ateliers...).

En 2020 : 331 participantes à l'atelier « self défense » ; écoute confidentielle : 75 rendez-vous effectifs et 32 entretiens téléphoniques.

Les ateliers collectifs ont repris en mai 2021 avec une jauge limitée à 15 : 11 ateliers au printemps, 5 à l'automne 2021 plus les repas partagés hebdomadaires. Les problématiques et caractéristiques sociodémographiques du public sont diverses, les situations complexes et souvent imbriquées : hébergement, logement, emploi, violences, parcours de migration et d'exil. Ces femmes s'adressent à la MDF spontanément ou sont orientées par des services publics, acteurs de la santé et du champ social, centres d'hébergement, autres associations.

- Financements antérieurs : pour cette action, l'association a perçu 15.000 € de financements de la DASES en 2018, 2019, 2020 et 2021.

■ **Budget prévisionnel 2022 de l'action**

<b>Charges</b>	<b>Montant</b>	<b>Produits</b>	<b>Montant</b>
Achats	550 €	Région Ile-de-France	1.500 €
Services Extérieurs	4.750 €	Mairie de Paris	15.000 €
Autres Services Extérieurs	2.900 €	Aides privées	8.500 €
Charges de personnel	24.000 €	Autres produits	5.800 €
<b>Total</b>	<b>32.200 €</b>	<b>Total</b>	<b>32.200 €</b>

**PROPOSITION DE FINANCEMENT**

- 1\* Montant sollicité auprès de DASES (SEPLEX) : 15.000 € (47 % du total)
- 2\* Montant proposé : 15.000 € (*reconduction*).